

LIVRET ETUDIANT
ÉSAD GRENOBLE VALENCE 2026-2027

Le livret de l'étudiant donne des informations précises et complètes sur l'organisation et le déroulement des études.

Ce document, complet et détaillé, est divisé en quatre parties :

1. La brochure, avec des informations générales à propos de l'établissement et des formations
2. Le règlement des études
3. Le règlement intérieur
4. Le catalogue des cours

BROCHURE D'INFORMATIONS

PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART ET DESIGN • GRENOBLE • VALENCE

L'École Supérieure d'Art et Design • Grenoble • Valence est un établissement public d'enseignement supérieur artistique issu du rapprochement de l'École supérieure d'art de Grenoble et de l'École régionale des beaux-arts de Valence.

Répartie sur deux sites, Grenoble et Valence, l'ÉSAD • Grenoble • Valence délivre des DNA (Diplôme National d'Art, grade de Licence) pour les options Art et Design, ainsi que des DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, grade de Master) pour les options Art et Design.

Les grades universitaires attestent l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences dans un champ disciplinaire ou pluridisciplinaire définies par les Repères Nationaux de Compétences Professionnelles (RNCP), grades 6 et 7, et sanctionnent une formation adossée aux connaissances les plus avancées au niveau de qualification considéré. Habilitée par l'État à délivrer des diplômes nationaux, elle est financée par Grenoble-Alpes Métropole, Valence Romans Agglo, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le ministère de la Culture – Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, et soutenue par les départements de la Drôme et de l'Isère.

L'ÉSAD •• propose également des ateliers de pratiques artistiques, dits « Ateliers tous publics », destinés aux enfants et aux adultes. Ces ateliers ne délivrent aucun diplôme. Ils sont présentés dans une brochure spécifique.

L'ÉSAD •• dispose d'une équipe pédagogique importante – 35 enseignants – pour un effectif d'environ 250 étudiants sur les deux sites.

HISTORIQUE DE L'ÉSAD • GRENOBLE

« Ce mardi 17 novembre 1654, neuf peintres et sculpteurs, tous < habitants de présente dans la ville de Grenoble > qu'Auguste Prudhomme et Lucile Duc intitulent < artistes consciencieux et zélés sinon brillants > : les sieurs André Allard, Antoine de Bray, Jean Guynier, Louis de la Halle ou Van der Halder, Jean Jallu, Toussaint Largeot, Jean de Lavau, Gabriel le Magnen, César Savoye, sont réunis en l'étude de Maître Duclot < Hoste notaire en rue Très Cloître > et signant l'acte de naissance de la première école de dessin connue à Grenoble : l'Académie de peinture et de sculpture. Ce qui fait de cette institution l'une des plus anciennes de France puisque créée seulement six ans après l'École académique nationale et spéciale des beaux-arts parisienne et 22 ans avant la délivrance des lettres patentes royales de Louis XIV d'ouverture d'académies régionales.

< Au nom de Dieu soiet, amen... pardevant moy notaire héréditaire royal..., soubz signé et présantz les tesmoins bas nommés... > déclarant ouvrir un atelier de perfectionnement et de vulgarisation de leur art en accueillant < toutes sortes d'honnestes gens > qui, moyennant une participation de dix sous par semaine, peuvent venir travailler et dessiner à loisir sous leurs conseils. L'Académie s'installe dans < une chambre > du sieur Allard ou chez César Savoye, Maistre painctre, rue de Bonne.

Le 1er novembre 1763, le valentinois Jacques-André Treillard, première peinture des cours ducales de Turin et de Parme, emménage à Grenoble et ouvre l'École publique de dessin, administrée par l'intendant Général du Dauphiné, Christophe Pajot de Marcheval, puis le comité de Clermont-Tonnerre, par le lieutenant Général du Dauphiné. » – Extrait d'une conférence à propos du livre 350 ans... d'école d'art à Grenoble de Yves Deshairs.

Après plusieurs dénominations et localisations : École des arts industriels, École des arts décoratifs et du bâtiment, École des beaux-arts, l'École supérieure d'art de Grenoble et enfin

l'École Supérieure d'Art et Design •Grenoble •Valence au 1er juillet 2011, l'école est installée aujourd'hui dans des bâtiments construits en 1908, grâce au legs de Berthe de Boissieux. Après de nombreuses réformes administratives et pédagogiques, l'ÉSAD •• actuelle s'est spécialisée avec une notoriété nationale et internationale dans l'enseignement de l'art contemporain formant des nombreux artistes et professionnels de l'art.

HISTORIQUE DE L'ÉSAD •VALENCE

L'histoire de cette école est profondément liée à celle de la ville de Valence. Elle commence avec la signature en 1899 d'une convention entre l'État et la Ville qui permettra la création de l'École d'arts décoratifs et Industriels de Valence. L'année 1949 voit la création d'un cours de publicité et l'arrivée des premiers étudiants à temps complet. En 1962 et 1965, l'école est promue, par arrêté ministériel, au rang des Écoles d'enseignements artistiques de 2^e catégorie. En 1970, l'école est agréée pour les formations supérieures sanctionnées par l'État, elle prendra alors le nom d'École régionale des beaux-arts. Installée depuis 1995 sur le site de Fontbarlettes, dans des locaux dont l'architecture spacieuse, moderne, agréable et fonctionnelle contribue fortement à sa personnalité, et accueillant un effectif relativement restreint (environ 150 étudiants), eu égard à l'équipe pédagogique (une vingtaine d'enseignants) et aux moyens matériels disponibles, elle garantit des conditions optimales d'apprentissage et d'expérimentation.

Depuis le 1er juillet 2011, elle porte le nom d'École Supérieure d'Art et Design •Grenoble •Valence.

PRÉSENTATION DES STRUCTURES DE GOUVERNANCE ET INSTANCES

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est l'instance délibérante et décisionnelle de l'ÉSAD••. Sa composition et ses missions sont fixées dans les statuts de l'établissement.

Il se réunit au moins deux fois par an, alternativement à Grenoble et à Valence, et aussi souvent que l'intérêt de l'établissement l'exige, sur convocation du Président qui arrête l'ordre du jour de la réunion.

Le Conseil des études et de la vie étudiante

Ce Conseil est une instance d'échanges et de débats entre l'équipe pédagogique, l'équipe administrative et les étudiants, où se formulent les activités d'enseignement et de recherche et où sont initiées des réflexions sur l'innovation pédagogique et technologique à l'ÉSAD ••. C'est un espace pour proposer des actions de formation, de recherche et développement et de diffusion. Ce Conseil veille, en liaison avec la direction de l'ÉSAD ••, à la cohérence de la programmation des activités de l'établissement. Sa composition est fixée dans les statuts de l'établissement. Les fonctions de membres du conseil des études et de la vie étudiante sont exercées à titre gratuit. Le Conseil se réunit au moins deux fois par an, alternativement à Grenoble et à Valence, à l'initiative du directeur ou à la demande de la moitié de ses membres, sur ordre du jour proposé par les membres du Conseil et établi par le directeur.

Le Conseil de la recherche

Le Conseil de la recherche a pour mission d'assister le Conseil d'administration et le directeur de l'ÉSAD •• dans la définition des orientations scientifiques et de recherche de l'établissement. Sa composition est fixée dans les statuts de l'établissement. Il donne un avis sur le programme d'activités scientifiques de l'établissement dont le projet lui est soumis par le directeur. Il participe à la définition de la politique de recherche, favorise son développement et réfléchit aux activités de valorisation (notamment la diffusion des travaux de recherche, en liaison avec le conseil des études et de la vie étudiante). Les fonctions de membres du conseil de la recherche sont exercées à titre gratuit. Le Conseil de la recherche se réunit au moins deux fois par an, alternativement à Grenoble et à Valence, à l'initiative du directeur ou à la demande de la moitié de ses membres.

La Commission consultative

Par ailleurs, il existe aussi une instance qui a pour but de veiller au bon fonctionnement de l'école dans son quotidien, de faire remonter et chercher des solutions pour les problèmes qui peuvent être rencontrés. Il y a une commission pour chaque site de l'école. Elle a vocation à se tenir de manière régulière et relativement brièvement.

Cette commission est composée des délégués d'années, des enseignants responsables d'années ou coordonnateurs et des membres du Comité de direction de l'école ainsi que des représentants élus au CEVE. Il est recommandé qu'un délégué étudiant par année, deux enseignants responsables d'années ou coordonnateurs et deux membres du Comité de direction de l'école soient présents.

La composition des instances se trouve dans le règlement intérieur.

ÉQUIPEMENTS

L'ÉSAD •• dispose de deux centres de documentation spécialisés, un pour chaque site, de salles d'expositions, d'auditoriums équipés pour des conférences et des projections, de salles de cours, d'ateliers individuels ou collectifs et de tous les ateliers techniques adaptés. Elle possède des dispositifs complets tant en ce qui concerne les techniques traditionnelles (dessin, peinture, gravure, lithographie, photographie argentique, sérigraphie, impression offset, plâtre, terre, bois, fer), que les techniques les plus récentes (technologies numériques appliquées à la photographie, à la vidéo, au son, au multimédia, PAO, programmation. L'IA - intelligence artificielle - fait aussi l'objet de nos enseignements.). Les étudiants ont également la possibilité de travailler la terre, le plâtre, le bois, les métaux, les plastiques, etc. pour la réalisation de sculptures, d'objets ou d'installations.

Sur les deux sites, l'ensemble du matériel numérique audiovisuel, vidéo, son et informatique est installé en réseau permettant de stocker images, photos et sons et de travailler sur des postes situés en différents lieux. L'ensemble du matériel audiovisuel peut être emprunté par les étudiants, sous certaines conditions, pour la réalisation de leurs travaux et de leurs projets. Des techniciens matériaux, édition, audiovisuel et informatique assurent la responsabilité de ces ateliers et la maintenance des matériels.

Équipements Valence

- Salles d'exposition et de travail équipées
- Auditorium équipé pour accueillir des conférences, projections, performances
- Cimaise blanche et mur de cimaise en bois
- Panneaux d'affichage 3x4m
- Pôle multimédia : studio son, prise de vue vidéo, montage vidéo, logiciels de PAO, salle informatique en libre accès, magasin de prêt de matériel audiovisuel

- Photo : studio photo, laboratoire argentique
- Atelier impression : presse typographique, sérigraphie, sérigraphie textile, gravure, offset, massicot et atelier de façonnage
- Atelier impression numérique : risographie, copieur couleur, copieur noir et blanc et couleur, traceurs
- Atelier Volume : bois (tour à bois, scie et mise en volume), métal (soudure, pliage et mise en forme), modelage (résine, élastomère et création plâtre en volume), forge.

Équipements Grenoble

- Salles d'exposition dont galerie Xavier Jouvin
- Salles de travail équipées (informatique, travail en réunion, accueil des jeunes publics, activités manuelles)
- Auditorium équipé pour accueillir des conférences et des projections
- Son et vidéo : studio son, studio spatialisation, studio de prises de vues vidéo, salle de montage vidéo, postproduction image et son, magasin de prêt de matériel audiovisuel
- Photo et impression : laboratoire argentique avec tirage et développement tout format (traceur), studio de prise de vues équipés (fonds cyclo, divers types de lumières et appareils photo)
- Informatique : imprimantes noir et blanc et couleur, ordinateurs en libre accès, internet, logiciels de PAO, scanners de documents opaques ou films, palettes graphiques
- Volume : Bois (tour à bois, scie et mise en volume), métal (soudure, pliage et mise en forme), modelage (silicone et création plâtre en volume), couture (machine à coudre et patronage)

Centres de documentation

Lieux de recherche, de dialogue et d'échange en lien étroit avec l'actualité artistique internationale et la pédagogie de l'établissement, les Centres de documentation proposent un vaste fonds documentaire spécialisé en art contemporain et en design graphique. L'étudiant y trouvera des ouvrages généraux, des monographies, des catalogues d'exposition, des revues d'art et de culture des DVDs et des dossiers documentaires constitués en concertation avec les enseignants ou les intervenants (sur les formations, les lieux de diffusion, les expositions, les artistes, etc.) et constamment réactualisés. Pôle associé aux médiathèques publiques et universitaires, les Centres de documentation de l'ÉSAD•• bénéficient en outre d'outils adaptés (catalogue consultable en ligne, bases de données, etc.), tout en constituant un relais vers d'autres lieux-ressources (bibliothèques des écoles supérieures d'art, centres de documentation spécialisés, etc.).

Aménagements pour les personnes à mobilité réduite

L'ÉSAD •Grenoble est équipée d'un ascenseur. L'ÉSAD •Valence est dotée d'un ascenseur et d'une rampe.

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Chaque année, les deux sites de l'ÉSAD •Grenoble •Valence ouvrent leurs portes au public. Les visiteurs peuvent ainsi avoir un aperçu des locaux, des installations, des équipements, des travaux effectués dans le cadre des cursus, mais aussi des enjeux de la pédagogie : des expositions de travaux d'étudiants sont présentées dans différentes salles et lieux d'exposition et des rencontres avec des étudiants, des enseignants et des responsables administratifs sont organisées tout au long de ces journées.

Au cours de l'année académique 2026–2027, elles se dérouleront :

A Grenoble : les 29 et 30 janvier 2027

A Valence : le 6 février 2027

VIE ÉTUDIANTE

Régime des études

Toute personne régulièrement inscrite en formation initiale (hors année complémentaire) bénéficie du statut étudiant donnant droit à des tarifs réduits sur présentation de la carte d'étudiant ou du certificat de scolarité. Les étudiants peuvent bénéficier des services universitaires de santé, d'aides sociales (CROUS), de restauration et de sport entre autres. Pour plus d'informations, contactez le service scolarité d'un des deux sites de l'ÉSAD Grenoble Valence.

Associations d'étudiants de l'ÉSAD ••

A Grenoble :

- Caré : care@esad-gv.fr

- Commeg : commeg@esad-gv.fr, Instagram: @commeg.asso

- Dime'X : ladimex.asso@gmail.com Instagram: @la_dimex_asso

A Valence

- LesZad : leszad@esad-gv.fr

Etudiants internationaux

Les étudiants internationaux peuvent bénéficier d'un accueil personnalisé par le Service Accueil international ISSO (International Students and Scholars Office) de l'Université Grenoble Alpes (UGA) où ils peuvent trouver toutes les informations pratiques pour faciliter leur arrivée et leur installation.

Le guide des étudiants internationaux (disponible en anglais et en français) est téléchargeable sur le site : www.grenoble-univ.fr/international

Située au cœur du campus de Grenoble, dans l'Espace Accueil Information, l'équipe du Service Accueil International aide et accompagne les étudiants tout au long de l'année, notamment pour :

- la recherche de logement ;
- l'obtention du visa ou du titre de séjour ;
- la couverture santé ;
- la vie pratique à Grenoble et à Valence.

Service Accueil International – ISSO.

1025, Avenue centrale, Domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères.

Arrêt tram B et C : Bibliothèques universitaires.

Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Tél. +33 (0)4 76 82 61 76 ou +33 (0)4 76 82 84 90.

Pour toutes les questions pratiques et administratives : isso@grenoble-univ.fr.

Pour les questions concernant le logement : studenthousing@grenoble-univ.fr.

À savoir : ISSO est affilié au réseau national des Centres de services EURAXESS par la Commission Européenne. Les chercheurs et les doctorants bénéficient des services spécifiques d'accompagnement.

MODES D'ENSEIGNEMENT

Dans une école supérieure d'art et design, les étudiants suivent des enseignements aux modes très variés, à côté des cours théoriques, et des ateliers pratiques.

Ateliers de Recherche et de Création (ARC)

Les ARC sont des moments de travail transversaux portés par plusieurs enseignants. Ils ont pour mission de créer et d'optimiser les conditions d'émergence du projet personnel de l'étudiant. Ils se caractérisent par la participation conjointe de plusieurs enseignants et intervenants et d'étudiants de diverses années. La grande liberté des énoncés, la pertinence des problématiques soulevées, la diversité des champs explorés et des projets initiés en font un outil pédagogique d'une grande richesse. Fondés sur une diversité d'approche et sur une parole multiple, ils sont l'occasion d'approfondir ou d'affiner des problématiques et des méthodes de travail liées soit à un champ spécifique, soit à une thématique particulière, soit à une transversalité des pratiques.

Les ARC exigent une grande autonomie de la part des étudiants et favorisent une interactivité constante entre la démarche programmée, l'initiative personnelle comprenant des sessions d'auto-apprentissage, les processus d'intelligence collective et de partage d'expérience. Ils peuvent se dérouler soit à l'école, soit à l'extérieur de l'école, soit au cours d'un déplacement ou d'un voyage. Ils peuvent être organisés par l'école seule ou en collaboration avec une ou plusieurs autres écoles.

Workshops

Toujours proposés par un ou des enseignants de l'école, ou en collaboration avec d'autres écoles, et un ou plusieurs intervenants extérieurs, les workshops sont des opportunités pédagogiques qui offrent aux étudiants une formation spécifiée sur un thème déclaré ou pour un apprentissage technique annoncé. À partir d'objectifs précis, les workshops leur proposent de se former et de travailler avec des spécialistes, ou des professionnels reconnus, dans un temps court et concentré, de deux à cinq jours.

Le but est d'immerger les étudiants dans une problématique distinctive pour leur offrir, en retour, un soutien et une aide au prolongement et au développement de leurs recherches personnelles.

Initiation à la recherche

Les étudiants de la phase Projet (années 4 et 5), développent un travail de recherche, qui consiste à conduire un travail d'enquête, d'exploration, d'interrogation et de prospective. Ce travail, d'un point de vue pratique et théorique, vise aussi bien à étudier et à apprécier de nouvelles attitudes ou positions, que d'aborder des réflexions et des connaissances inédites, à travers l'examen de savoirs et de savoir-faire.

L'initiation à la recherche se fait en partenariat avec des structures de recherche ou des établissements d'enseignement supérieur, des personnalités qualifiées invitées à participer à ces travaux.

Rendez-vous collectifs et individuels

Des rendez-vous sont fixés régulièrement entre un enseignant ou un groupe de enseignants et un étudiant ou des étudiants rassemblés par année. Il s'agit de suivre, de discuter et d'analyser l'évolution des travaux et des projets artistiques, et de se préparer aux diplômes.

Séjours à l'étranger, mobilité internationale

Afin d'encourager les voyages d'études et les mobilités internationales, l'ÉSAD •• participe à plusieurs programmes d'aide à la mobilité.

A Grenoble et à Valence, chaque étudiant inscrit en année 4 doit effectuer une mobilité au cours du semestre 8, en Europe ou ailleurs dans le monde en effectuant, soit un séjour d'étude dans un établissement d'enseignement supérieur, soit un stage dans une structure professionnelle ou institutionnelle.

Des conventions de partenariat et d'échanges existent avec de nombreux établissements d'enseignement supérieur étrangers dont la liste est à jour sur notre site internet. Ces séjours sont facilités par une aide financière apportée aux étudiants sous forme de bourses : Erasmus et Bourse Régionale pour la Mobilité Internationale des Étudiants (BRMIE) de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ces aides financières ne couvrent pas la totalité des frais liés aux mobilités et leur versement est soumis à la présentation d'un certain nombre de justificatifs et rapports.

Les étudiants boursiers continueront à percevoir leurs bourses nationales. Dans tous les cas, l'étudiant reste inscrit dans son établissement d'origine, aucun frais d'inscription ne lui est demandé dans l'établissement d'accueil. Le projet de mobilité doit être présenté au semestre 6 au cours de la commission mobilité.

La coordination des mobilités internationales accompagne l'étudiant pour formuler son projet en lien avec les enseignants. Une commission ad hoc valide les projets, évalue l'intérêt des motivations et des choix, des moyens et des fins, des intentions et des objectifs, selon les critères suivants :

- adaptation à la politique internationale de l'école ;
- qualité et nature du projet ;
- adéquation entre le projet et la destination du séjour ;
- pertinence du stage ou de la recherche annoncée dans le parcours de l'étudiant ;
- engagement personnel dans le projet ;
- qualité du dossier.

Tout au long de sa mobilité, l'étudiant restera en contact par courriel avec l'école et avec le coordonnateur de son année.

Stages

Des stages à l'extérieur de l'établissement sont imposés au cours du cycle 1 entre les semestres 3 et 6. Il faut réaliser 10 jours de stage en une ou plusieurs fois, dans une ou plusieurs structures et forcément pendant les vacances. Il est ainsi conseillé de chercher des stages dès la 2^e année et d'avoir réalisé les 10 jours avant le début du semestre 6. Ce sont des stages professionnels qui invitent les étudiants à rencontrer et à travailler avec des acteurs engagés de l'art ou du design. L'ÉSAD•• établit alors une convention avec la structure d'accueil. À la fin du stage, les étudiants rédigeront un rapport d'expérience qu'ils présenteront à leurs enseignants.

Conférences, séminaires

Des interventions du type conférence ou rencontre impliquent tout au long de l’année l’invitation de personnalités de l’art et du design graphique (artistes, graphistes, critiques d’art, commissaires d’exposition, historiens d’art, professionnels), mais aussi des philosophes, des écrivains ou des scientifiques. Ces invitations régulières faites à des artistes ou des professionnels, français ou étrangers, reconnus dans leurs différentes disciplines, témoignent d’une politique délibérée d’ouverture, d’échanges et de confrontations. La programmation prend en compte les questionnements et les enjeux artistiques et intellectuels contemporains. Elle est en relation directe avec les projets engagés par les enseignants.

Manifestations artistiques

L’établissement dispose de plusieurs salles d’exposition, d’auditoriums et d’espaces pouvant accueillir colloques et présentations d’œuvres de toutes natures (expositions, performances, concerts, projections, etc.). Ces manifestations, dont la vocation initiale est pédagogique, sont l’occasion d’inscrire l’ÉSAD •• dans le réseau professionnel de l’art contemporain et de l’ouvrir au public de la région. Certaines manifestations sont le fruit de collaborations avec d’autres structures grenobloises, valentinoises ou régionales.

Voyages d’études

Des voyages d’étude sont organisés chaque année en France et à l’étranger. Certains déplacements ont pour but la visite de musées ou d’expositions dans la région, à Paris, en France ou à l’étranger (Biennale internationale du design de Saint-Étienne, Biennale de Venise, Biennale de Lyon, Documenta de Kassel, Manifesta, etc.). Les étudiants sont alors invités à découvrir et à se confronter à des contextes de création différents.

DÉBOUCHÉS, ACCÈS À DES ÉTUDES ULTÉRIEURES

Débouchés professionnels

Après leur diplôme, les étudiants de l’ÉSAD •• peuvent rentrer dans la vie professionnelle. Les connaissances acquises pendant leurs années d’études permettent aux étudiants de trouver des emplois dans les nombreuses professions qui exigent des compétences en matière d’images, de textes et de signes, mais aussi dans celles du monde de l’art et de la culture, celles de l’enseignement artistique, ou encore dans celles de la production, de la médiation et de l’animation culturelle. D’autres étudiants, au lieu de rentrer dans la vie professionnelle, peuvent poursuivre une formation complémentaire en France ou à l’étranger, aussi bien dans les écoles d’art que dans les universités.

Pour les anciens étudiants suivis les dernières années, 34% exercent une activité artistique et 40% exercent le métier de designer graphique ou graphiste.

Liste non exhaustive des débouchés professionnels classés par domaines :

Art et Culture

- Artiste plasticien
- Assistant de galeriste
- Assistant d’artiste
- Commissaire d’expositions
- Critique d’Art
- Galeriste
- Manager culturel

- Marchand d’art
- Médiateur culturel
- Métiers de la gestion patrimoniale
- Métiers liés à la diffusion de l’art
- Scénographie

Communication visuelle

- Direction artistique
- Édition
- Graphisme
- Illustration

Design

- Designer graphique
- Graphiste illustrateur

Photographie

- Photographe plasticien

Artisanat d’art

- Métiers du livre (gravure, reliure, lithographie...)
- Métiers du bois

Enseignement

- Enseignant d’enseignement artistique
- Enseignant d’art plastique

Accès à des études ultérieures

Les étudiants titulaires d’un DNA peuvent :

- intégrer la vie professionnelle ;
- poursuivre leurs études en second cycle à l’ÉSAD •• ou dans une autre école supérieure d’art, d’arts décoratifs ou de design en France pour préparer un DNSEP ou à l’étranger ;
- poursuivre leurs études à l’Université, en France ou à l’étranger.

Les étudiants titulaires d’un DNSEP peuvent :

- intégrer la vie professionnelle ;
- intégrer un cycle de Post-Diplôme, ou un 3^e cycle, dans une école supérieure d’art en France ou à l’étranger ;
- poursuivre leurs études à l’Université, en France ou à l’étranger.

Le Grand Large

LeGrandLarge (ex. ADÉRA) joue un rôle déterminant dans le lancement de la carrière de jeunes artistes, elle regroupe les cinq écoles d’art et de design de la région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le but de faciliter la professionnalisation des diplômé·e·s. L’association vise à soutenir la scène régionale en accompagnant les artistes et designer·euse·s dans les années qui suivent leurs diplômes. LeGrandLarge est une association qui travaille avec tous les acteur·rice·s de l’art contemporain et de la création. Elle est inclusive, fédérative, et vise l’objet commun « jeune création » en lien avec le tissu socio-économique local, et peut intervenir sur le territoire régional comme à l’international.